



Association du Lac William inc.

PROCÈS-VERBAL

du 9 mai 2018 à 19h
à la salle municipale, Saint-Ferdinand, Qc

Présences : Nicolas Argeris Yvan Aubre Eric Carrier
 Carole Comtois Alain Côté Jean Gagné
 Gaétane Quirion

Absences : Pierre Lafrance Patrick Tremblay

Invitée : Suzane Chouinard

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajouts à Varia au point a) Accès au lac pour l'Étude paléolimnologique *proposé par Yvan Aubre*, au point b) Envoi des règlements généraux par courriel avant l'AGA, *par Alain Côté*, au point c) Myriophylles à épis par *Nicolas Argéris* et au point d) réception d'un courriel d'un membre, par *Jean Gagné*.

Accepté à l'unanimité.

2. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal du 18 avril 2018

Proposé par Nicolas Argeris et appuyé par Eric Carrier.

Accepté à l'unanimité.

3. Affaires financières

a. Comptes à payer :

i. Assurance-responsabilité annuelle (381,50 \$);

ii. Cotisation annuelle au CRECQ (20 \$).

Proposé par Nicolas Argéris et appuyé par Eric Carrier.

Accepté à l'unanimité.

4. Points d'information

a. Correspondance

Programme d'accès au plan d'eau pour la pêche récréative : ce programme permet de soutenir financièrement les projets d'organismes municipaux qui souhaitent améliorer leurs infrastructures de mise à l'eau d'embarcations de plaisance, tout en maintenant des coûts abordables pour les pêcheurs sportifs. Les organismes ont jusqu'au 27 mai 2018 pour présenter un projet.

Par ce programme, le Ministère vise également à soutenir la lutte contre les espèces exotiques envahissantes en encourageant l'implantation de stations de nettoyage d'embarcations.

Carole en a informé Fanny qui suggère d'en parler au prochain comité de gestion. Carole va voir comment activer le projet compte tenu que la prochaine date annoncée pour le comité de gestion serait le 25 mai.

5. Points de discussion

a. Avis de cotisation

- i. Titre de la conférence de l'AGA/ approbation de l'avis/ envoi aux membres : Carole s'occupe de trouver un conférencier pour l'AGA (Jonathan Daigle ou autre). Elle avise Suzane dès qu'elle a trouvé. Par la suite, l'avis de cotisation sera imprimé et livré le vendredi 18 mai, une semaine avant le congé de mai. Aussi, l'avis de cotisation paraîtra dans le bulletin municipal (en aviser Gérard Lessard). Pour l'impression et livraison : 1 page, non pliée. L'avis de cotisation sera envoyé aux membres par courriel et posté à ceux qui n'ont pas de courriels.

b. Guide (invitée Suzane Chouinard)

- i. Ajout de M. Vézina- APLTI (resp. Eric) : 3 pages reçues et intéressantes (seront les pp. 20,21, 22 environ); incluant leur publicité. Leur logo apparaîtra sur la page couverture du guide. Convenons d'un libellé.
- ii. Revue des pages : cette année nous aurons un mot du conseil municipal compte tenu de la perception du maire de l'ALW. Le mot de la présidente parlera de la cartographie des zones du *Wake Boat*, etc. On y trouvera aussi en colonnes, les grands titres du code d'éthique et les règlements nautiques. Conserver 53 copies pour le Manoir.
- iii. Mise à jour : la Municipalité prévoit faire trois conférences pour informer la population sur le lac avec des données probantes afin d'informer la population et de contrer la désinformation.

c. AGA

- i. Plan B pour la conférence : idem point 5b)i. Première partie de l'AGA pour les membres seulement et en 2^e partie la conférence est offerte à toute pour la population.

Yvan confirme que les annonces du 5 à 7 et de l'AGA seront présentées par haut-parleurs sur le lac et dans les rues. Les textes doivent être sur un CD. Suzane a tout le matériel pour graver. Voir Lorraine pour les textes à copier (les coûts seront imputés à Visibilité).

6. Points de décision

- a. Règlements généraux : modifications apportées à la dernière réunion.

Il est proposé par Yvan Aubre et appuyé par Eric Carrier d'accepter les modifications des règlements généraux.

Accepté à l'unanimité.

- b. Code d'éthique : *Ensemble des règles et devoirs d'une association, etc.* Carole nous enverra la bonne version et nous demande d'ajouter nos commentaires.

7. Varia

- a) Accès au lac pour l'étude paléolimnologique : Yvan suggère de donner une carte d'accès pour les gens qui viendront y travailler. Dépense transmise au





comité de gestion ou sinon à la municipalité ou à défaut à l'ALW. Été 2018 : étude acoustique;

b) Envoi des règlements généraux par courriel avant l'AGA : lors de l'envoi de l'avis de convocation de l'AGA on y joindra les règlements généraux où apparaîtront en rouge les changements apportés de l'ancienne version. Une fois approuvés à l'AGA, cette version apparaîtra sur notre site Web.

c) Myriophylles à épis : Sur notre lac, nous avons peu de myriophylle comparativement à ailleurs (5% vs 95 % de plantes indigènes). Parmi les moyens, l'arrachage et le brulage en est un mais difficile à faire. À date, le moyen le plus efficace est la pose d'une toile de jute. La toile écrase le myriophylle et laisse les plantes indigènes passer au travers. Yvan connaît une personne qui essaiera de l'enlever...

Carole a reçu une demande pour appuyer le Programme national de gestion du myriophylle à épis. Celle-ci sera transmise au Comité de gestion pour y donner suite.

d) Réception d'un courriel d'un membre : Ce membre a photographié un déversement fautif fait par la municipalité. Nous répondrons au membre que son courriel sera envoyé au Comité de gestion qui lui fera le suivi auprès de la municipalité. Réponse à Gaétane pour lui envoyer.

-  Carole mentionne que la pancarte à la Marina sera mise à jour.
-  Le pamphlet « Pourquoi être membre de l'ALW » devrait se retrouver dans les différents commerces. Il nous en reste passablement et Gaétane s'occupera d'aller en distribuer.
-  Carole désire faire un lien avec M. Roger Drouin de Victoriaville, prés. de l'Association de chasse et pêche de Saint-Ferdinand pour connaître leur intérêt à participer à la conférence sur les poissons retrouvés dans notre lac.
-  Eric mentionne qu'il serait bon de prendre contact avec les associations voisines afin de les rallier sur différents projets à discuter ou à réaliser.

8. Date et lieu de la prochaine assemblée

Elle aura lieu le mercredi 13 juin 2018 à 19 h à la salle municipale.

9. Levée de l'assemblée

La réunion a pris fin à 21 h 15.

Proposé par Eric Carrier et appuyé par Nicolas Argéris.

Accepté à l'unanimité.

Carole Comtois,
Présidente

Gaétane Quirion,
Secrétaire-trésorière